

2, rue Wilson, Limite Babiole, Port-au-Prince, HT 6112, Haïti Tél: (509) 37469367, 37519476, (509) 37157421, email: weterimed@gmail.com

RAPPORT NARRATIF SEMESTRIEL

PROGRAMME « MANMAN BEF »

MARS 2010 A SEPTEMBRE 2010



Introduction

Le programme « *Manman Bèf* » a été mis en place et exécuté par VETERIMED depuis 2004. Ce programme permet à des volontaires de devenir investisseur en achetant une vache et le confier à un/e paysan/ne haïtien/ne. Ce dernier deviendra lui aussi propriétaire de deux (2) veaux après 4 ans de gestion de la vache qu'il avait reçue en gardiennage.

Dans le cadre d'un accord signé entre le Collectif Haïti de France (CHF), VETERIMED, et AVSF, des campagnes de sensibilisation se réalisent chaque année, ce qui a permis au programme « *Manman Bèf* » d'augmenter progressivement le nombre de ses partenaires et de ses bénéficiaires. Cette année, le programme a multiplié ses zones d'intervention et se propose de prioriser les zones où il y a une laiterie afin de permettre une meilleure valorisation du lait fourni par les vaches et aussi de permettre au programme d'avoir plus d'impact sur le revenu des bénéficiaires. Ce rapport présente les activités et les résultats qui ont été réalisés pendant la période de mars à septembre 2010.

Rappel du rôle de VETERIMED dans le contrat

- 1. VETERIMED assurera la gestion des parrainages en Haïti
- 2. VETERIMED s'engage à rendre compte au Collectif Haïti de France et à AVSF des résultats obtenus par la campagne
- 3. VETERIMED s'engage également à tenir à jour mensuellement son site internet, les pages dédiées à la campagne "solidaires des éleveurs haïtiens "
- 4. VETERIMED s'engage également à envoyer chaque semestre aux deux autres partenaires, du matériel de communication (un article court et des photographies) pour information des investisseurs et l'utilisation des matériels de communication du Collectif Haïti de France et d'AVSF
- 5. VETERIMED assure le suivi financier de l'utilisation des investissements par parrainage

I.- Collecte de fonds et transfert de fonds a VETERIMED par CFH

A partir de l'accord signé entre les trois parties : CHF, VETERIMED, et AVSF ; des fonds ont été collecté dans le but de relancer ce programme. En ce qui concerne la convention de Mars 2010 à Septembre 2011, un premier décaissement d'un montant de 29.862,60.000 \$US (vingt neuf mille huit cent soixante deux, soixante centime) dollars américains, destinée à l'acquisition de 50 vaches, a été déposé sur le compte de VETERIMED en Haïti. Ce montant a été converti en gourdes à un taux de 39,95 gourdes pour un dollar.

Tableau I.- Prévision des dépenses pour le montant transféré

Rubrique	Quantité	cout unitaire	Total (Gdes)	Total (\$)
Montant			1 193 010,87	29 862.60
Achat de vache	50	20 000	1 000 000	
Couverture sani- taire	50	860.20	43 010	
Assurance	50	3 000	150 000	
Total			1 193 010	

II. Activités réalisées par Veterimed

3.1- Répartition des vaches selon les zones retenues par le programme

Les vaches ont été reparties après sélection avec le réseau Lèt Agogo des zones prioritaires:

	Quantité Organisation		Lieu	Bénéficiaires
	15	Gwoupman Elvè Wanament (GWEDWA)	Ouanaminthe Dpt Nord 'Est	15
	15	Mouvement des Organisations des Paysans de Plaisance (MOPP)	Plaisance Dpt Nord	15
	5 Asosyasyon Prodiktè lèt Ench (APWOLE) 10 Association des producteurs de vallue (APV)		Hinche Dpt Plateau Central	5
			Vallue Dpt Ouest	10
	5	Association des Eleveurs de Mornes des Commissaires (ASEM)	Foret des Pins / Dpt Sud 'est	5
Total	50 vaches	5 organisations	5 localités / départements différents	50 bénéficiaires

3.2- Informations aux organisations sur les activités du programme.

• Faisant suite à cette répartition, une réunion d'information a été réalisée avec les comités des organisations concernées. L'objectif de ces rencontres était de :

- fournir des Informations sur le programme (conditions et modalités de distribution, opportunités, activités prévues et autres...)
- Identifier des cadres locaux (agents vétérinaires) qui peuvent contribuer à la réussite du programme.

3.3- Choix des bénéficiaires par l'organisation

 Des critères de sélection ont été définis par VETERIMED et les organisations les ont utilisées pour faire le choix des bénéficiaires (critères en annexe).

3.4- Formation

Des séances de formation sur la conduite de l'élevage de bovin (santé, alimentation, gestion etc.
 ...) ont été réalisées à Ouanaminthe, Plaisance et à Hinche. Les autres zones seront touchées à la prochaine période.

Tableau 3.- Répartition des bénéficiaires formées

	Organisation	Localilités / Départements	Nombres de bénéficiaires formées
	GWEDWA	Ouanaminthe Dpt Nord 'Est	15
	МОРР	Plaisance Dpt Nord	15
	APWOLE	Hinche Dpt Plateau Central	5
Total	3 organisations	3 localités	35 bénéficiaires

3.5- Signature de protocole

Un protocole d'accord a été signé entre VETERIMED et toutes les organisations bénéficiaires pour assurer la bonne marche du programme; suite a cette signature, un autre contrat, signé entre l'organisation et le ou la bénéficiaire qui reçoit la vache, fixe les conditions du gardiennage.

3.6- Achat et distribution des vaches

 Les vaches sont achetées sur le marché local par les organisations accompagnées parfois des bénéficiaires, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans les zones où VETERIMED a des représentants, ils y participent également.

3.7- Couverture sanitaire

 Des médicaments vétérinaires (anti parasitaire, minéraux et vitamine) et des fonds ont été transférés aux organisations afin que des soins de santé soient administrés en prévision aux vaches. Ce travail est réalisé par l'organisation de concert avec des agents vétérinaires de la zone. Dans le cas de Ouanaminthe et de Plaisance, où les agents vétérinaires ne sont pas disponibles pour assurer les soins, VETERIMED a envoyé un vétérinaire pour le faire.

3.8- Prise de photos

 Lors de la distribution, des photos (photo de la vache et la bénéficiaire) ont été prises en vue d'avoir un dossier complet de chaque bénéficiaire. Les photos étant floues, il faut les reprendre.

3.9- Fichiers personnalisés (internet)

 Une fiche de description des bénéficiaires est remplie et sera mis sur le site de VETERI-MED. Des difficultés techniques au niveau du site ont empêché la réalisation de cette activité. Des dispositions sont déjà prises par VETERIMED pour résoudre le problème A partir de janvier 2011, les informations seront disponibles sur le site.

III. Données concernant les remboursements

A Limonade, quinze (15) bénéficiaires de l'Association des femmes , AFLIDEPA arrivent au terme de leur contrat. Parmi lesquelles, sept (7) sont prêtes pour le remboursement et huit (8) le seront dans les 6 à 9 mois prochains ;

Il est important de contacter ces investisseurs afin de connaître leur décision pour la préparation des remboursements. Une lettre leur sera adressée à cette fin.

IV. Remarques des associations bénéficiaires

Selon les membres du comité des organisations, le montant alloué à l'achat des vaches mérite d'être réajusté compte tenu de la hausse des prix des animaux sélectionnés destinés à l'élevage sur le marché local.

Il existe une saisonnalité dans la disponibilité et prix des vaches propres à l'élevage. Chaque zone possède une meilleure saison pour l'achat des vaches, ce qui explique le retard dans l'acquisition des vaches. Ces remarques seront prises en compte dans la répartition des prochaines vaches.

En conclusion, pour la prochaine période, il est prévu de :

- continuer le suivi de distribution des vaches

- finaliser les fiches personnalisées des bénéficiaires et des investisseurs
- faire le suivi des remboursements
- mettre à jour les informations sur le site manman bèf de VETERIMED
- Etudier les dossiers de vaches mortes ou perdues à partir du fonds d'assurance.
- Faire un inventaire de toutes les vaches du programme afin de :
 - o comparer les données sur le terrain et celles que nous disposons afin de les uniformiser
 - o actualiser la liste des investisseurs et des bénéficiaires

V- Annexe

Critères de Sélection et choix des éleveurs bénéficiaires du programme Manman Bef

- 1- Avoir un espace pour élever la vache et des moyens pour la nourrir
- 2- Avoir de l'expérience dans l'élevage d'animaux
- 3- Etre membre actif du groupe qui l'a choisi
- 4- Accepter de fournir les informations sur la vache et sur sa réalité
- 5- Accepter de participer dans toutes les séances de formation
- 6- Accepter de signer un contrat tout en respectant les principes établis
- 7- Etre parrainée par le comité de gestion qui se charge de le superviser

Stratégies

Sélection des bénéficiaires pour la réception des vaches

- Soit démocratiquement
- Soit par tirage au sort

Prêt d'une vache sur une période de 4 ans :

- Pendant le contrat, l'éleveur gagne tout le lait et 2 veaux. A la fin du contrat l'éleveur s'engage à fournir à l'organisation ou le propriétaire, la vache et le veau (capital + intérêt).
 - Le lait est à la laiterie (let Agogo) autant que possible.
- Un fond d'assurance est mis en place à partir des montants transférés pour répondre aux éventualités après enquête et délibération (vaches mortes, perdue,....)

Acquisition des vaches :

• Les vaches seront achetées sur le marché local (vache en sante et en maturité (en production))

Distribution:

- Directement après l'achat des vaches, la distribution sera effectuée par un tirage au sort en identifiant chaque vache par un numéro
- Distribution officielle sera réalisée en publique (organisation bénéficiaires et des représentants partenaires)

Composition d'un comité de gestion

• Réaliser la mise en place d'un comité de gestion composé de 5 personnes chargées d'assurer la bonne marche du programme.